



| **Tourisme** |

Le Département de Seine-Maritime lance un appel à projets pour développer des services autour de l'Avenue Verte adaptés aux touristes itinérants

Remise des dossiers avant le 31 décembre 2010

Un appel à projets sur l'Avenue Verte, qu'est-ce que c'est ? L'avenue Verte c'est



actuellement 40 km de piste cyclable, un circuit en mode doux d'Arques-la-Bataille à Forges-les-Eaux, sur lequel il est agréable de se promener à pieds, en roller ou à vélo. En permettant au plus grand nombre d'opérateurs touristiques d'investir pour répondre aux critères des référentiels de l'Avenue Verte, le présent appel à projets,

lancé par le Département de Seine-Maritime, a pour objectif de favoriser le développement de services de qualité indispensables à la pratique de l'itinérance sur l'Avenue Verte et de développer une clientèle touristique attachée à la qualité des équipements et services. Cet appel à projets devrait impulser à moyen terme une culture « tourisme à vélo » chez les hébergeurs, restaurateurs, prestataires de services.

A qui s'adresse-t-il ? Cet appel à projet s'adresse aux hébergeurs touristiques labellisés et/ou classés, propriétaires de sites de loisirs, aux commerçants (restaurateurs et cafetiers), communes ou communautés de communes, offices de tourisme et syndicats d'initiatives, prestataires de services liés aux pratiques de l'Avenue Verte. Les thèmes déjà identifiés concernent la location de vélos, la réparation et l'assistance, l'hébergement et la restauration des cyclistes, les aires de repos.

Quels sont les critères ? Les projets devront être réalisés dans un faisceau de 5 km autour de l'Avenue Verte. Ils devront par ailleurs être créateurs d'emplois, développer du chiffre d'affaire et les conditions de viabilité technique, économique et financière, devront être vérifiées. Les projets devront être commencés dans un délai d'un an et réalisés dans un délai maximum de 3 ans à compter de la convention. Les projets sont à envoyer avant le 31 décembre 2010.

Pour une destination touristique incontournable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du 5^e plan départemental touristique de Seine-Maritime portant sur l'émergence de « destinations touristiques », qui doivent permettre de structurer l'espace départemental en territoires d'offres touristiques plus lisibles et plus faciles à consommer pour les touristes. Parmi les destinations, la campagne seinomarine représente un potentiel non négligeable qu'il convient de structurer progressivement par espace et thématique. Le premier axe de développement stratégique se situe sur l'axe Paris-Londres. Il s'agit de construire un développement local autour de l'Avenue Verte qui ne constitue pas qu'une simple infrastructure routière. L'Avenue Verte traverse essentiellement des zones rurales et peut contribuer au développement économique de ces zones, que ce soit grâce à de l'hébergement soigné, à de la restauration ou à d'autres services.

Contact : L'appel à projets à projets est téléchargeable sur le site du Département de Seine-Maritime depuis le lien suivant : www.seinemaritime.net/fr/Les-actions/Loisirs/L-Avenue-verte/Presentation. Les projets sont à envoyer par courrier à l'Hôtel du Département de Seine-Maritime, Direction de l'Économie et de l'Emploi, Service Développement Local, Tourisme et Coopération Décentralisée, quai Jean Moulin, 76101 ROUEN Cedex 01.

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | port. : 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Pierre Bouho | port. : 06 80 58 59 68 | pierre.bouho@cg76.fr
www.seinemaritime.net